



**Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles**

**Extrait des délibérations  
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
Séance du lundi 12 octobre 2020**

**N°19 – D. 12.10.2020**

*L'an deux mil vingt, le douze octobre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**7.2.4. Désignation Commission des marchés**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, ALTISEN Karine, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, MOREAU Clélia, COURTOIS Nathanaël, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, PARET Jérôme, CORVAISIER Bénédicte, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques.

**Membres représentés :** MERMILLOD Martial (donne procuration à MERLE Elsa), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), BESSIERES Bernard (donne procuration à ADAM Véronique), TERRIER Laurent (donne procuration à RIFFARD Coline), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), BOLF Edith (donne procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu le règlement intérieur de l'UGA,

Considérant qu'il convient de pourvoir deux sièges laissés vacants à la commission des marchés ;

Considérant que ces sièges vacants correspondent à des sièges devant être occupés par des membres du conseil d'administration ;

Considérant les candidatures de Thierry VINCENT et de Coline RIFFARD ;

Il est procédé à un vote sur ces candidatures.

Sur la candidature de Thierry VINCENT :

Membres en exercice	41
Membres présents	29
Membres représentés	6
Nombre de votants	35
Voix favorables	35
Voix défavorable	0
Abstention	0

Sur la candidature de Coline RIFFARD :

Membres en exercice	41
Membres présents	29
Membres représentés	6
Nombre de votants	35
Voix favorables	35
Voix défavorable	0
Abstention	0

**Au vu de ces résultats, Thierry VINCENT et Coline RIFFARD sont désignés pour siéger à la commission des marchés.**

*Publié le : 08/12/2020*

*Transmis au Rectorat le : 08/12/2020*

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 12 octobre 2020

Pour le Président et par délégation

*Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services  
Joris BENELLE*

Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.